



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique du logement

Question écrite n° 92682

Texte de la question

M. Michel Hunault attire l'attention de M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement sur l'accès au logement. Le Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté contre l'exclusion sociale a présenté un rapport mettant en exergue les difficultés rencontrées par un nombre grandissant de salariés pour trouver un logement. La longueur des listes d'attente des commissions d'attribution des logements à loyer modéré, le durcissement des conditions d'accès au parc locatif privé sont autant d'exemples des difficultés auxquelles sont confrontés nombre de salariés percevant des rémunérations moyennes ou modestes. Le dispositif des prêts à taux zéro, la déductibilité des intérêts d'emprunt, la faiblesse des taux d'intérêt ont contribué à donner un nouvel élan à la propriété immobilière, mais aucune mesure spécifique n'a été prise en faveur des locataires qui peuvent construire ou se porter acquéreur d'un logement. Il lui demande quelles mesures concrètes entend prendre le Gouvernement pour améliorer les conditions d'accès au logement des salariés modestes et des classes moyennes.

Données clés

Auteur : [M. Michel Hunault](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (6^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 92682

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : emploi, cohésion sociale et logement

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 avril 2006, page 4097